

**Annales concours Infirmier - Ifsi Centre 2014****Epreuve de culture Générale - Durée : 2 heures****La e-cigarette, substitut idéal ?**

**La e-cigarette substitut idéal ? La cigarette électronique va-t-elle devenir un médicament ? [...] Les députés européens doivent se prononcer mardi 8 octobre sur la révision de la directive européenne sur les produits du tabac. L'une des dispositions est de classer la e-cigarette comme un médicament. [...] Cette disposition déclenche l'ire des utilisateurs et des fabricants qui ont lancé un mouvement européen de défense de la cigarette électronique. « Une telle décision serait un frein à la lutte contre le tabagisme, le risque étant de faire replonger ceux qui ont renoncé au tabac », plaide Brice Lepoutre, président de l'Association indépendante des utilisateurs de cigarettes électroniques.**

Apparue avec le renforcement de l'interdiction de fumer dans les lieux publics en 2008, la e-cigarette séduit de plus en plus. L'estimation de l'Eurobaromètre de mai 2012 dénombrait 500 000 vapoteurs en France et 3 millions qui déclaraient l'avoir essayée. Il y aurait aujourd'hui 1 million d'adeptes en France, selon les industriels. Soit 7,4 % des 13,5 millions de fumeurs. Et plus de 4 millions en Europe. Il n'y a pas une mais de nombreux types de cigarettes électroniques, les fabricants mentionnent plus de 400 références, plus de 200 saveurs (tabac, menthe, fruits, chocolat...) avec de la nicotine à des taux variables. Jetable ou rechargeable, la cigarette électronique comporte une pile, un dispositif de stockage du « e-liquide » et un atomiseur. Une diode fonctionnant à l'électricité simule la combustion, qui dégage de la vapeur rappelant la fumée du tabac. [...]

La e-cigarette suscite de vifs débats sur ses éventuels risques et sa réelle efficacité pour arrêter de fumer. [...] « **Correctement fabriquées et utilisées, elles contiennent beaucoup moins de substances délétères à la santé que la fumée du tabac, ni particules solides, ni goudron, ni autres substances cancérigènes, ni monoxyde de carbone** », conclut le rapport sur la e-cigarette demandé par le ministère de la Santé. Il semble y avoir consensus pour dire que la e-cigarette est infiniment moins nocive que la cigarette, qui contient plus de 4 000 substances chimiques et qui tue un fumeur sur deux, rappelle l'Alliance contre le tabac. Certains sont plus réservés. « **Il n'y a aucune preuve formelle de son innocuité. Cela peut être comme l'amiante, on trouve cela très bien et 20 ans après, on constate les dégâts sanitaires, on ne connaît pas les risques liés aux produits sans un recul suffisant** », constate le professeur Yves Martinet, président du Comité national contre le tabagisme. Le propylène glycol, qui produit l'effet de fumée, utilisé depuis longtemps dans les concerts ou discothèques, et la glycérine végétale, qui représentent environ 95 % des e-liquides, posent question. De même que les parfums et additifs qui peuvent être ajoutés. [ ... ]

Certains sont même très réticents : l'Organisation mondiale de la santé a déconseillé, en juillet, l'utilisation de cigarettes électroniques. La Ligue contre le cancer a demandé le retrait du marché. À l'inverse, d'autres sont nettement plus positifs ; tel Jean-François Etter, professeur de santé publique à l'université de Genève et fervent défenseur de la cigarette électronique qui parle d'une « **révolution en termes de santé publique** ». **[. . .] En tout cas, l'engouement est tel que « ce phénomène a très probablement un effet sur les ventes de cigarettes, orientées à la baisse depuis .1 an, en recul de 9 % au premier semestre par rapport à la même période en 2012 »**, explique Aurélie Lermenier, chargée d'études à l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies.

Jusqu'ici, la France n'a pas tranché sur le statut. L'Agence nationale de sécurité du médicament s'était prononcée, en mai 2011, en rappelant que les e-cigarettes pouvaient répondre au statut de médicament si elles revendiquent l'aide au sevrage tabagique, avec une quantité de nicotine contenue dans la-cartouche supérieure ou égale à 10 mg, ou celle de la solution de recharge supérieure ou égale à 20 mg/ ml. De plus, elle recommandait « **de ne pas consommer ce produit** ». [. . .]

Autre écueil à éviter : la e-cigarette ne doit pas être une porte d'entrée vers le tabac. Une circulaire va prochainement en interdire la publicité ; et l'interdiction de sa vente aux mineurs a été votée dans la loi relative à la consommation. Le ministère a, en outre, saisi le Conseil d'État afin d'évaluer les possibilités d'interdire de « vapoter » dans les lieux où il est interdit de fumer.

Dans les consultations, le point de vue des tabacologues a évolué. « **Je vois des gens arrêter totalement avec la cigarette électronique, on ne peut que s'en réjouir** », note la responsable du service de tabacologie du CHU de Caen. [...]

Nombre d'utilisateurs n'avaient pas l'intention d'arrêter, n'imaginaient pas que c'était possible et décrivent un « **produit passionnant** ». Les tentatives d'arrêt du tabac sont souvent un échec. Quatre-vingts pour cent des personnes rechutent 6 mois après l'arrêt. Contrairement aux patches et autres substituts nicotiques, il y a une vraie dimension plaisir dans la e-cigarette. [. . .] « **Il faut être prudent** », tempère Yves Martinet. Un des risques est d'entretenir ou de créer la dépendance à la nicotine. « **L'industrie du tabac continuerait de rendre les gens accros à la nicotine, mais sans les tuer** », poursuit cet expert. La nicotine peut aussi présenter un risque d'intoxication, notamment pour les enfants s'ils absorbaient par accident un flacon ou s'en badigeonnaient les mains. De nombreuses questions subsistent : combien de vapoteurs arrêtent totalement le tabac ? « **La seule diminution du tabac ne suffit pas à faire baisser les risques pour la santé, l'objectif zéro cigarette doit prévaloir** », met en garde Daniel Thomas, cardiologue à l'Institut de cardiologie de la Pitié Salpêtrière. « **Il n'y a pas de seuil en deçà duquel le tabagisme ne présente plus de risques** ». [...] Des études cliniques sont en cours. Pour autant, « **nous manquons de données scientifiques solides et d'études cliniques mesurant l'intérêt de cet outil dans le sevrage tabagique** », [...] explique Estelle Lavie, chef de projet à la Haute Autorité de santé.

**Les enjeux économiques sont importants. Le chiffre d'affaires (40 millions d'euros en 2012) devrait dépasser les 100 millions d'euros en 2013 soit plus que celui des substituts nicotiques. [...] On compte aujourd'hui 150 boutiques de e-cigarettes, un chiffre qui devrait doubler d'ici à la fin de l'année. « L'industrie du tabac veut reprendre la main sur ce marché », selon le Comité national contre le tabagisme. « Les principaux groupes pharmaceutiques et du tabac étudient de très près le marché, en investissant lourdement dans des enquêtes aussi sophistiquées que discrètes. »**

Pascale Senti, Le Monde, 2 octobre 2013

---

## QUESTIONS

- 1) Dégagez les idées principales dans le texte sans paraphrase et formulez la problématique qui en découle. (5 points)
- 2) Commentez le paragraphe en caractères gras puis, dans un second temps, relevez et analysez les chiffres clefs du texte qui vous paraissent pertinents. (5 points)
- 3) Exposez la situation française en matière de lutte contre le tabagisme (résultats, obstacles rencontrés, pistes d'amélioration] et donnez un avis personnel sur l'utilisation de la e-cigarette comme outil de lutte contre le tabagisme.

- Votre réponse doit être structurée (30 lignes maximum). (6 points)

- Technique de langue : 4 points